



# *Ville de Saint-Maurice*

*Val-de-Marne*

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du mercredi 10 avril 2019**

Nombre de Conseillers en exercice : **32**

L'An Deux Mille Dix Neuf, le 10 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice

#### **Etaient présents (22) :**

Igor SEMO, Alain GUETROT, Philippe BOURDAJAUD, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Claudine DAHAN, Michel BUDAKCI, Hélène COUPE, Marie-Béatrice BERTRAND, Dominique DUROSELLE, Magdalena AMOURETTI, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Zehour STITTOU, Patricia RICHARD, Pascal DURAY, Gilles BAS dit TROTY, Cédric DAMIEN, Sophie DENIS-DANISSET, Malik YETTOU, Claude NICOLAS.

#### **Etaient excusés (10) :**

Krystina BEHETRE donne pouvoir à Pascale CHENNE, Christian CAMBON donne pouvoir à Igor SEMO, Christiane VERDIER-PETIT donne pouvoir à Marie-Béatrice BERTRAND, Guy CHIAMBARETTO donne pouvoir à Pascale FRESNE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI donne pouvoir à Cédric DAMIEN, Benoît WOSSMER donne pouvoir à Thibault VITRY, Fabrice MORENON donne pouvoir à Dominique DUROSELLE, Alexis ASTRE donne pouvoir à Gilles BAS dit TROTY, Vincent DELHOMME donne pouvoir à Sophie DENIS-DANISSET, Emeline DEVERLY donne pouvoir à Françoise NOLOT.

Monsieur Cédric DAMIEN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Claude NICOLAS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

*Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex*

*Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97*

*www.ville-saint-maurice.com*

APPROBATION DES DECISIONS MUNICIPALES  
DONT ACTE

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE EXERCICE 2019  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR  
ET 1 CONTRE**
2. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
3. VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX – EXERCICE 2019  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR  
ET 1 ABSTENTION**
4. MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT  
POUR L'OPERATION : REHABILITATION DU CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS  
(COSEC)  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
5. ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE POUR FRAIS DE REPRESENTATION AU MAIRE  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
6. ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE A L'INSTITUT FRANÇAIS DE  
GOUVERNANCE PUBLIQUE  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
7. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT- MAURICE – EXERCICE 2019  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
8. DEPENSES IMPUTEES AU COMPTE 6232 « FETES ET CEREMONIES »  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
9. ANNULATION DE LA DELIBERATION 742 RELATIVE A L'INDIVIDUALISATION DE LA  
RESIDENCE PERSONNES AGEES DANS UN BUDGET ANNEXE M22.  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
10. AUTORISATION D'ACQUERIR UN BIEN IMMOBILIER SIS 3 RUE FRAGONARD  
(BUREAU ANNEXE POSTALE) AUPRES DE LA SCI BP (POSTE IMMO - FILIALE  
IMMOBILIERE DE LA POSTE)  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
11. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
12. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA  
VILLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**
13. APPROBATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UN KIOSQUE A JOURNAUX  
**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

14. APPROBATION D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC L'ENTREPRISE COLAS –  
SINISTRE PARKING MONTGOLFIER

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

15. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LAUREATES DU CHALLENGE  
CITOYEN

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

16. FIXATION DES PARTICIPATIONS FAMILIALES POUR LES SEJOURS DE VACANCES  
D'ETE 2019 A DESTINATION DES JEUNES DE 6 A 17 ANS.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR  
ET 1 ABSTENTION**

17. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION « LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER ».

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

18. APPROBATION DU RAPPORT 2017-2018 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR  
L'ACCESSIBILITE.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

19. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2019.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

20. REPARTITION DE LA SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AUX  
ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

21. ATTRIBUTION DU PRIX SAINT-MAURICE JEUNES 2019

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

22. DON EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DES ORPHELINS DE LA PREFECTURE DE POLICE

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

23. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « AMICALE  
BOULISTE DE CHARENTON SAINT-MAURICE ».

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

24. FIXATION DES MODALITES DE LA MISE A DISPOSITION DU THEATRE DU VAL  
D'OSNE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES EN 2019

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

25. APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA  
CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ENTRE LES VILLES DE  
CHARENTON-LE-PONT, SAINT-MAURICE, L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
PARIS EST MARNE&BOIS, LE CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE ET LE LYCEE  
ROBERT SCHUMAN POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

26. APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE, INSTALLATION, ENTRETIEN ET EXPLOITATION COMMERCIALE DE MOBILIERS URBAINS PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES SUR LE DOMAINE PUBLIC

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

27. APPROBATION DE L'AVENANT N° 6 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CONCERNANT L'EXPLOITATION DU STATIONNEMENT PAYANT – EFFIA STATIONNEMENT

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR  
ET UNE ABSTENTION**

28. LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS PAR LA VILLE DEPUIS LE 20 FEVRIER 2019  
**DONT ACTE**

29. VŒU : DEMANDE A L'OPERATEUR DE TELEPHONIE MOBILE FREE DE TROUVER UNSITE ALTERNATIF POUR L'IMPLANTATION DE SES ANTENNES RELAIS ET SAISINE DE L'INSTANCE DE CONCERTATION DEPARTEMENTALE POUR UNE MEDIATION

**LE VOEU EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05**

**Le secrétaire de séance  
Cédric DAMIEN**

**Le secrétaire de séance adjoint  
Claude NICOLAS**

**Le Maire  
Igor SEMO**